

Direction des affaires juridiques

Réf : DAJP/n°2020-249

**Décision de nomination d'un suivant de liste
Au conseil d'administration**

Collège des usagers

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-120 du président de l'Université de Tours, en date du 6 mars 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « Bouge ton campus » ;

Vu la démission de Mme Mélanie Legoffe en date du 11 mars 2020 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Mme Audrey Landrieve est proclamée élue au conseil d'administration, collège des usagers, en remplacement de Mme Mélanie Legoffe et ce pour la durée du mandat restant à courir. M. Numan Bahroun devient suppléant de Mme Audrey Landrieve et ce, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'intéressé.

Fait à Tours, le 25 juin 2020

Mis en ligne

25 JUIN 2020

**Philippe Vendrix
Président de l'Université**



P.J. : composition actualisée du C.A.

COMPOSITION ACUTALISÉE DU C.A.

TITULAIRES	SUPLÉANTS	LISTE
Benoît DE BOUET DU PORTAL	Achille CASSIOT	Bouge ton campus
Victor GENTILLET	Kevin DUBOIS	Bouge ton campus
Nina GROULT	Flora BURGHGRAEVE	Bouge ton campus
Audrey LANDRIEVE	Numan BAHROUN	Bouge ton campus
Jude Nestor MANDZEKELE BOKENGA	Marine LECOQUET	UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes, Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité !
Pierre Antoine TORQUET	Tiphaine DEVINAS	Uni pour l'avenir